

Modèle pour la soumission d'informations scientifiques pour la description des zones qui répondent aux critères scientifiques de désignation des aires marines d'importance écologique ou biologique

Titre/Nom de l'aire:

EBSAS sud du Sénégal

Présentée par (*noms, affiliations, titre, coordonnées*)

NOM	STRUCTURE	TITRE	COORDONNEES
Dr TENDENG Paul Silaï	RAMPAO	Chargé de recherche et base de données	tendeng@lafiba.org paulsilai@gmail.com
BA Taibou	Centre de Suivi Ecologique de Dakar	Coordinateur de Programme au	taibou@cse.sn taibou@yahoo.fr
COLY Kalidou	Ministère de l'Economie Maritime	Conseiller technique	kalidouc@yahoo.fr
NDOYE Assane	Direction des Parcs Nationaux	Conservateur Parc National du Delta du Saloum	ndoyeassane68@yahoo.fr
ROBINSON Paul	Birdlife	Birdlife	probinson0205@googlemail.com

Résumé (*en moins de 150 mots*)

L'EBSAS de côte Sud du Sénégal est localisé au Sénégal, dans la région de Ziguinchor. Il s'étend de la côte vers le large entre *West*: -18.232778, *East*: -16.763083, *North*: 13.036200, *South*: 12.207246. et referme plusieurs canyons. Cet espace est une zone importante pour la migration des oiseaux marins, des tortues de la guinée Bissau vers le Sénégal et au delà. C'est aussi une zone de nurseries importantes.

Introduction (*À inclure: type d'entité (s) présentée (s), description géographique, échelle de profondeur, océanographie, données générales signalées, disponibilité des modèles*)

Le Sénégal est un Etat ouest africain qui possède une façade maritime de 706,72 km de long (Diaw, 1984) le long de laquelle sont présents trois types de côtes (fig.1). Les côtes rocheuses sont limitées à la presqu'île du Cap Vert et à quelques caps situés au Sud de Dakar. Les estuaires à mangrove caractérisent la plupart des embouchures des grands fleuves tels que le Sénégal où la mangrove est relique, le Saloum et la Casamance. Les côtes sableuses occupent plus de la moitié du littoral et forment deux grands ensembles séparés par la presqu'île du Cap Vert.

La côte nord ou Grande Côte (de Saint-Louis à Yoff) est adossée à un puissant système dunaire et est quasi rectiligne. Elle est sous l'influence prédominante des houles de Nord-Ouest qui induisent une dérive littorale, dirigée vers le Sud et fortement alimentée puisque les estimations des transits sédimentaires parallèlement à la côte varient entre 200 000 et 1 500 000 m³ par an (Pinson-Mouillot, 1980 ; Barusseau, 1980 ; Sall, 1982 ; Pedersen et Tarbotton, 1985, I. Niang Diop, 1995).

S'étendant sur une longueur d'environ 120 km, l'enrichissement des eaux est relativement permanent pendant l'année (upwelling plus régulier que sur la Grande Côte). En saison chaude les apports fluviaux provenant du Saloum, de la lagune de Mbodiène, etc., sont importants et favorisent le développement du phytoplancton, ce qui explique le maintien d'une activité de pêche toute l'année, même si de nombreuses espèces sont saisonnières (Ndeye Astou NIANG 2009).

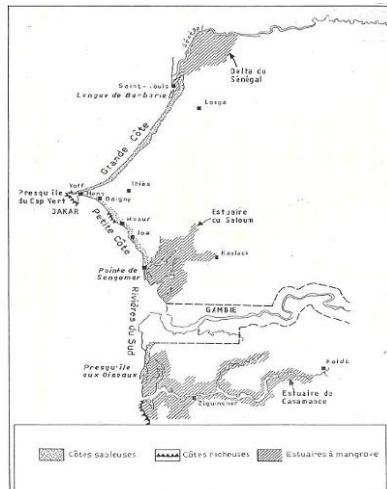
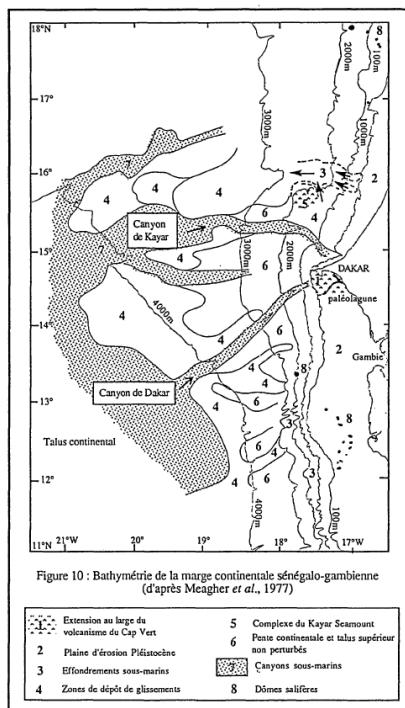


Figure: Les différents types de côtes au Sénégal (adapté de Sall, 1982)

Le plateau continental sénégalais est étroit (40 km de large en moyenne). Sa largeur maximum est atteinte au droit de la Casamance (80 km) et sa largeur minimum (1 km) s'observe au droit du canyon de Kayar. Du Nord au Sud, il peut être subdivisé en trois grands secteurs (Meagher *et al.*, 1977 ; Sall, 1982) (fig. 1) :

- le plateau nord qui s'élargie depuis le canyon de Kayar jusqu'à la Mauritanie (50 km au large de Saint-Louis). Il est bordé par une pente continentale large (0,2 à 0,4% de pente), surtout cause de la présence du "Kayar Seamount" ;
- , - le plateau du Cap Vert, entre les canyons de Mayar et de Dakar, est très étroit (2 à 15 km) et présente une pente continentale supérieure raide (1 à 1,5%) ;
- le plateau sud s'élargit jusqu'en Casamance et est bordé d'une pente continentale assez étroite à partir du Saloum. Cette particularité a été attribuée à une progradation du plateau continental qui est ici mieux alimenté par les apports fluviatiles (Meagher *et al.*, 1977, I. Niang Diop, 1995).



Les fonds sédimentaires du Sénégal ont été décrits par F. DOMAIN, en 1977. La partie du plateau continental ouest-africain étudiée s'étend de 17°00'N à 12°00'N et englobe du nord au sud :

- Une partie du plateau continental mauritanien (de 17°00'N à 16°03'N).
- Le plateau continental sénégalais (de 16°03'N à 12°20'N).
- Une partie du plateau continental de la Guinée Bissau (de 12°20'N à 12°00'N).

- ***Les bancs rocheux***

Les bancs rocheux sont les zones rocheuses non recouvertes de sédiment. Certains de ces bancs sont en relation avec le relief continental : ainsi, au sud de la fosse de Cayar jusqu'à la latitude de Popenguine et principalement au niveau de la presqu'île du Cap-Vert nous trouvons une série de formations rocheuses qui seraient le prolongement du relief volcanique de la presqu'île tel ce pic rocheux isolé, de 37 m de haut, non encore signalé sur les cartes marines, que nous avons trouvé au large de Mbour sur les fonds de - 100 m.

En relation avec le relief continental il y a la petite plateforme d'abrasion marine qui s'étend au sud de Banjul jusqu'aux fonds de 10 mètres. Toutes les autres formations rocheuses observées sont de nature sédimentaire :

- Sur la côte nord, à partir de la fosse de Cayar, lorsque l'on se dirige vers St-Louis on observe une série de petits bancs rocheux qui suivent la sonde des 15-20 mètres. Ces bancs, parallèles à la Côte sont recouverts par endroits de sédiments. Cette formation se retrouve bien marquée en face de St-Louis sur les fonds de - 10, - 15 mètres et au niveau des marais de Toumbos entre - 20 et - 30 m. La roche constituant ces bancs présente à la cassure l'aspect d'un grès coquillier. Il s'agit vraisemblablement d'un grès de plage formé lors d'une régression.

- Sur la côte sud, entre Mbour et Joal il existe, de la côte aux fonds de - 7, - 8 mètres, un banc côtier assez important de nature sédimentaire.

- Enfin, n'oublions pas de mentionner les deux ruptures de pente dont nous avons parlé lors de la présentation morphologique du plateau continental. D'après MASSE J.P. (1968) la première, située à - 35,- 45 m, correspondrait à une cuesta rocheuse formée lors d'un des stades régressifs du Quaternaire. Un bloc ramené des fonds de - 47 mètres, devant la Gambie, a montré à la cassure un grès quartzeux ferrugineux très calcifié.

Nous n'avons aucune hypothèse à formuler sur l'origine de la seconde ((falaise)) que l'on trouve vers - 70 mètres. Il est possible qu'elle corresponde également à un stade régressif du Quaternaire.

- ***Les zones rocheuses discontinues***

Sur la partie du plateau continental située devant la côte sud du Sénégal il existe de vastes zones où la roche, qui se présente souvent sous la forme de dalles, affleure en de nombreux endroits le sédiment. On peut notamment suivre jusqu'à la latitude de 12°40 N la première des deux ((falaises)), dont nous venons de parler, par ses nombreux affleurements. La nature de l'ensemble de ces roches paraît être également de nature sédimentaire.

LA COUVERTURE SEDIMENTAIRE

La nature de la couverture sédimentaire diffère selon que l'on se trouve au nord ou au sud de la presqu'île du Cap-Vert. Au nord, le plateau est généralement recouvert, mise à part la zone de vase pure, d'un mélange de sable très fin et d'au moins 5 % de lutites. Au contraire, au sud de la presqu'île, de grandes surfaces sont occupées par du sable fin dépourvu d'éléments vaseux.

- ***Les sables grossiers***

Ils contiennent de nombreux grains de quartz recouverts d'une pellicule d'oxydes de fer qui leur donne un aspect roux. Ils sont généralement riches en débris coquilliers et ne recouvrent jamais de grandes surfaces. Ils sont souvent associés aux affleurements rocheux. Lorsqu'ils existent sur le rebord du plateau ils contiennent de nombreux débris de madréporaires. Leur teneur en carbonates est la plupart du temps supérieure à 50 %.

- ***Les sables moyens*** : Très peu représentés, ils sont également quartzeux et de couleur rousse.
- ***Les sables fins*** : Ils sont quartzeux et plus ou moins roux selon la proportion de grains de quartz recouverts d'oxydes de fer. Ils occupent la majeure partie du plateau continental de la presqu'île du Cap-Vert à l'embouchure de la Casamance.
- ***Les sables très fin*** : Ils sont gris et généralement associés à des proportions variables de lutites. On les trouve principalement sur la côte nord. Sur la côte sud ils existent devant les embouchures de la Gambie et de la Casamance et forment souvent un cordon le long du rebord du plateau entre les isobathes - 70 et - 110 m.

- **Les sables vaseux**

Ils contiennent de 5 à 25% de lutites et leur fraction grossière est composée des déments que nous venons de décrire. On les trouve principalement en bordure des sables et sur le rebord du plateau. Dans ce cas ils sont souvent riches en carbonates.

- **Les vases sableuses**

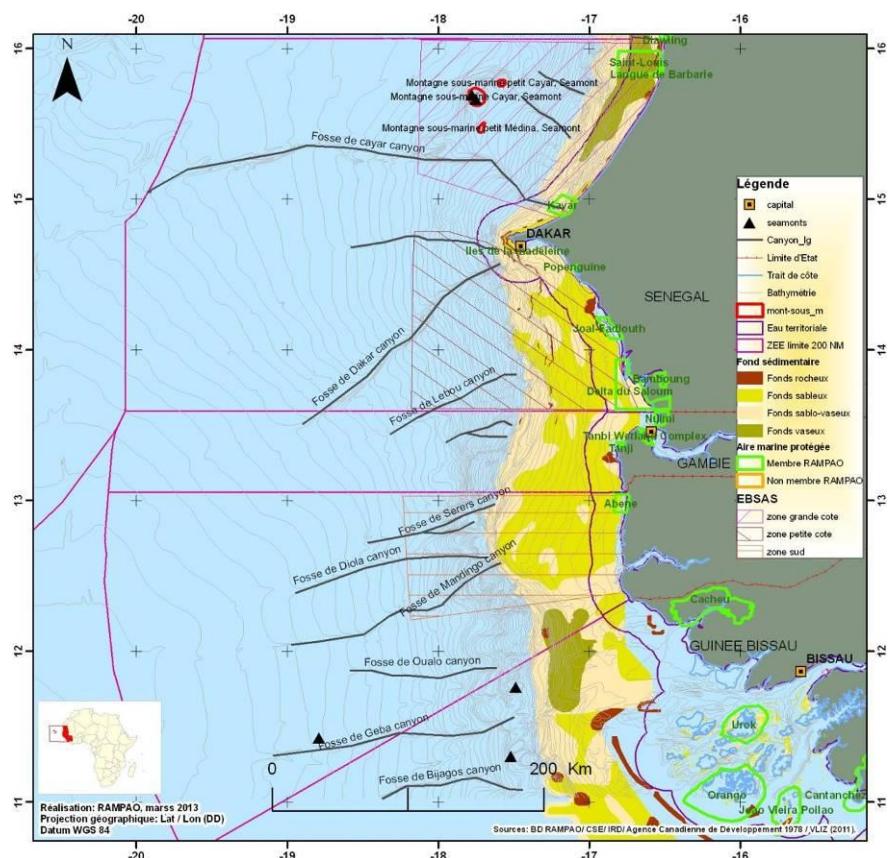
Elles contiennent de 25 à 75 % de lutites. Leur fraction grossière est constituée par les sables très fins. Elles occupent des surfaces importantes devant la côte nord du Sénégal et devant la Mauritanie. On les trouve également au sud de l'embouchure de la Casamance.

- **Les vases**

Elles contiennent plus de 75 % de lutites. Nous les avons déjà décrites.

Faciès sédimentaires particuliers

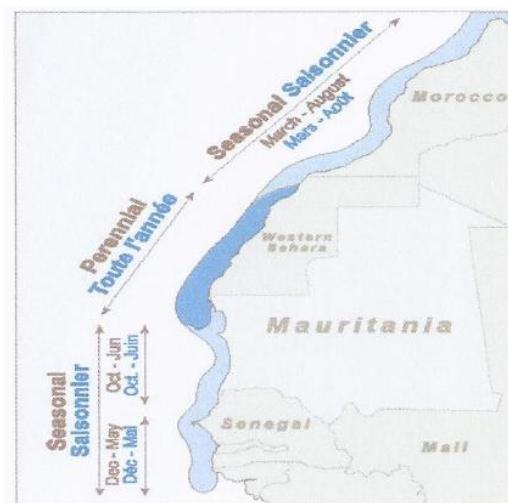
Ils sont constitués par des sédiments contenant plus de 2 % de débris de lamellibranches de taille supérieure à 20 mm. Ils occupent peu de superficie et on ne les trouve que devant la côte sud. Ils correspondent souvent aux dépôts de sables grossiers.



Le plateau continental qui va de 0 à 200 mètres de profondeur, a une superficie d'environ 27600 km² et se situe entre les latitudes 17° N et 11° S en Atlantique centre Est. Il est soumis à l'activité d'un upwelling actif de novembre à mai, ce qui justifie sa richesse faunistique abondante exploitée par les pêcheries artisanales et industrielles. La topographie du plateau continental sénégambien se caractérise par une partie nord étroite, avec une forte pente au large (entre Dakar et Saint Louis) ; au sud de Dakar, il a une pente douce, et est beaucoup plus large. En dehors des apports terrigènes des cours d'eau (Sénégal, Gambie Sine Saloum, Casamance), les remontées des eaux profondes ou upwelling induites en saison froide par les alizés constituent le mécanisme privilégié d'enrichissement des eaux. Le long du courant de canaries, les upwellings ne sont pas réguliers, les remontées se produisent plus souvent en certains points du littoral, favorisés par la topographie et le régime des vents, notamment

au voisinage de certains caps (Binet, 1988, Mittelstaedt, 1991, ould Dedah, 1995, Longhurst, 1998). Les principaux centres d'upwelling du Sénégal sont :

- Saint-Louis (16° N) il existe une zone favorable à l'upwelling. Le plateau continental étant très étroit, l'upwelling est extrêmement côtiers (Fréon, 1988 a) ; il est maximal de février à avril.
- Presqu'il du Cap-Vert (15° N) l'upwelling est limité à l'hiver et la région est entièrement sous l'influence du contre courant nord équatorial et des eaux tropicales dans le second semestre. Au Sud du Cap-Vert, l'upwelling est fort de février à mai. Les remontés d'eau ont lieu à partir des niveaux 70 à 100 m, soit moins profondément qu'au nivau du Cap-Blanc (Touré 1983, Mohamed M. O. T. Ould Sidi, 2005).



ZONES	CALENDRIER	INTERVALLE min. max.	LATITUDE MOYENNE
MAROC NORD	Mars - Août	1,35 ,77	29°N
MAROC SUD	Permanent	1,61 2,93	26°30'N
SAHARA NORD	Permanent	1,70 3,45	23°30'N
SAHARA SUD	Permanent	1,76 4,17	21°N
MAURITANIE NORD	Permanent	1,64 3,59	19°N
MAURITANIE SUD	Oct. à juin	1,60 3,43	17°N
SENEGAL NORD	Déc. à mai	1,54 2,88	15°20'N
SENEGAL SUD	Déc. à mai	1,98 3,29	13°30'N

Tableau 1.1 : calendrier des upwellings ouest-africains, valeurs minimales et maximales de l'IUC ($m^3.s^{-1}.m^{-1}$) et latitude moyenne des huit zones considérées.

Les estuaires font partie des écosystèmes qui supportent le plus de perturbations d'origine anthropique de par le monde. Ils revêtent par ailleurs une importance capitale allant du renouvellement de ressources halieutiques jusqu'aux conditions de vie des populations denses qui occupent leurs rives. Ils risquent également d'être fortement affectés par les changements globaux. Pour ce qui concerne la diversité, leur variabilité quasi-structurée fournit un modèle exacerbé de l'interaction entre la structure du peuplement, les qualités de l'écosystème et la stabilité (l'instabilité) du milieu.

Dans les milieux estuariens, nombreuses sont les espèces représentées uniquement par leurs juvéniles. Les juvéniles constituent d'ailleurs l'essentiel des peuplements des estuaires au sein desquels ils sont des transformateurs efficaces et des maillons essentiels des transferts d'énergie vers les niveaux trophiques supérieurs. L'occupation successive de plusieurs niches écologiques au cours de la croissance apparente chacune de ces phases du cycle vital des espèces à une « écoespèce » dont le rôle dans la structure et donc dans le fonctionnement de l'écosystème est probablement d'une importance

non négligeable. A cela, il ne faut pas oublier l'une des caractéristiques majeures des poissons qui est leur capacité de déplacement :

La vulnérabilité des estuaires de la Sénégambie qui constituent d'importantes zones de pêche, aux changements climatiques est liée à la salinité et au débit moyen annuel des fleuves ou bras de mer .Les impacts de ces changements climatiques pourront avoir des conséquences négatives sur les débarquements des produits halieutiques.

Les herbiers marins présentent un poids écologique considérable dans les milieux littoraux ; ils constituent la base de la richesse des eaux littorales par le rôle essentiel qu'ils jouent au niveau biologique, dans le maintien des équilibres littoraux et des activités économiques concomitantes. Ils constituent un lieu de frayère, de nurseries et un habitat permanent pour de nombreuses espèces et sont ainsi considérés comme des pôles de biodiversité. Par ailleurs, cette biomasse végétale considérable agit comme une sorte d'écran qui freine et amortit efficacement l'hydrodynamisme et protège le littoral de l'érosion et contribue à la stabilité de la ligne de rivage. Les herbiers marins sont considérés, depuis de nombreuses années, comme des formations essentielles dans la fixation du carbone atmosphérique, et récemment leur importance dans sa séquestration a été mise en exergue. Le rôle économique de l'herbier découle de son action dans les équilibres écologiques et physiques du système littoral, évoqués ci-dessus. Il concerne en premier lieu la gestion des ressources vivantes à travers sa forte production biologique, la protection qu'il assure pour les alevins et les jeunes organismes vis à vis des prédateurs (nurseries) mais également il constitue une zone de fraie recherchée par de nombreuses espèces présentant un intérêt commercial (crustacés, céphalopodes, poissons). Il intervient également de manière indirecte dans le développement du tourisme et des activités balnéaires, à travers le maintien de la qualité des eaux (transparence) et surtout la stabilisation des lignes de rivage. La valeur économique des herbiers marins est estimée à 19 000 US\$ par hectare et par an, c'est à dire 10 fois plus que les forêts tropicales et trois fois plus que les récifs coralliens.

Il n'existe que très peu d'informations sur cet habitat en Afrique de l'Ouest alors qu'il semble particulièrement présent et qu'il joue un rôle majeur tant au niveau de la gestion des ressources vivantes (ex. zone de nurserie du Banc d'Arguin), de la conservation d'espèces menacées (ex. lamantins, tortues vertes), de l'atténuation des effets du changement climatique et de l'érosion du littoral. Dans une optique de gestion intégrée de la zone côtière, ces connaissances sont pourtant indispensables pour les gestionnaires et les décideurs afin de mettre en place une politique à même de concilier la gestion des ressources vivantes, le développement économique et la conservation du patrimoine naturel. Si des efforts considérables ont été consentis dans le domaine de la conservation, notamment à travers une politique volontariste de création et ou de soutien des Aires Marines Protégées (AMP) et la protection d'espèces emblématiques comme les lamantins (*Trichechus senegalensis*), les phoques moines (*Monachus monachus*), les tortues marines, les requins et les oiseaux d'eau, force est de constater que les habitats n'ont pas bénéficié de la même attention et qu'il n'existe aucun texte règlementaire spécifique mentionnant la protection des magnoliophytes marines en Afrique de l'Ouest. Le Réseau régional des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO), soutenu par la FIBA, a pour vocation de mettre en réseau un ensemble d'AMP représentatives d'écosystèmes et habitats critiques nécessaires au renouvellement des ressources halieutiques, à la réhabilitation et à la restauration de ces habitats critiques et à la préservation de la biodiversité. Or, dans le cadre d'un exercice d'analyse des lacunes du RAMPAO, le déficit de représentation des habitats d'herbiers au sein du réseau a été mis en exergue, soulignant ainsi la nécessité de mieux connaître cet habitat dans la sous région afin de garantir son intégration aux écosystèmes bénéficiant de la protection du réseau RAMPAO.

Au Sénégal, les herbiers marins sont présents le long de la côte, principalement au Delta du Saloum, sur la petite côte et vers Saint-Louis.

Les mangroves du Sénégal jouent un rôle écologique, socioéconomique et d'amélioration du climat, très important. Outre leur rôle dans le maintien de la diversité faunistique et floristique, elles fournissent des services directs aux populations notamment du bois de construction, charbon, tannins et bois de chauffe. Elles offrent également une protection au littoral et participent à la séquestration du carbone.

Aujourd'hui, avec la conjonction de plusieurs facteurs (sécheresse des années 1970 et 1980, salinisation des terres, dégradation des ressources, coupes abusives, croissance urbaine incontrôlée

changements climatiques...), les mangroves du Sénégal sont rudement éprouvées et cela se traduit par une diminution sensible des ressources halieutiques, une perte de pouvoir d'achat des populations et une raréfaction de la faune et de l'avifaune.

Au Sénégal, les principales formations de mangroves sont localisées aux abords du fleuve Casamance, à l'estuaire du Sine Saloum et à l'embouchure du Fleuve Sénégal. Elles sont dans un processus de dégradation par endroits et de régénération naturelle et / ou assistée dans d'autres endroits mais les effets combinés de la sécheresse et de l'action de l'homme se sont intensifiés à partir des années 70. Entre 1980 et 2006, les surfaces de mangrove sont passées de 169 000 à 128 700 ha soit 40 300 ha en moins en 26 ans (PNUE, 2007). On notera toutefois que cette tendance à la baisse ne paraît pas linéaire. Par exemple, les chiffres de 1997 montrent une progression des formations de mangrove de 38 000 ha par rapport à l'année 1990, probablement en raison de l'amélioration de la pluviométrie.

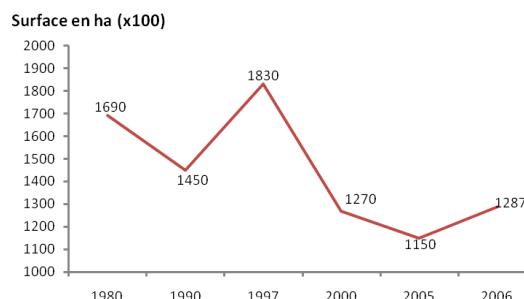


Figure 1: Variation des superficies de mangroves au Sénégal entre 1980 et 2006

Source WCMC 2007

Outre l'impact négatif sur l'écosystème, cette dégradation affecte sérieusement le bien-être des communautés qui en dépendent. Au Saloum, entre autres, les communautés de pêcheurs ont connu une diminution drastique de leurs revenus. En Casamance, outre les effets sur les pêcheries et autres, la dégradation a pratiquement ruiné la filière de production de riz de mangrove.

Reconnues comme étant l'une des régions du monde où le potentiel halieutique est des plus importants, les côtes d'Afrique de l'Ouest et du Sénégal plus particulièrement présentent de grandes disparités tant entre les pélagiques et les démersaux que géographiquement (Domain, 1980 ; Cury, 1985 ; Laurans, 2005). Fort d'un constat démontrant l'impartialité de la nature à offrir une richesse halieutique, la distribution des différentes espèces doit permettre de mieux analyser l'organisation des pêcheries du Sénégal mais aussi de prendre en compte l'impact de certaines pratiques sur la ressource halieutique inégalement répartie

Les espèces d'oiseaux menacés

Deux espèces du Liste Rouge de l'IUCN, tous deux classés comme quasi menacée, se nourrissent en mer au large du Sénégal en grand nombre. Goéland d'Audouin *Larus audouinii* hiverne tout le long de la côte, mais elle est plus abondante au large de Dakar et le Delta du Saloum. Puffin de Cap Vert *Calonectris edwardsii* est le plus fréquemment observé au large de Dakar, mais se trouve également au large de la Grande Côte. Il n'est pas connu au sud de Dakar. Les puffins du cap vert, nicheur endémique des îles de Cap Vert, se nourrissent au large du Sénégal pendant leur période de reproduction et ont été observées à Dakar en migration vers les zones d'hivernage au large d'Amérique du Sud.

Sites pour les oiseaux marins

Sénégal dispose de sept sites côtiers qui sont reconnus comme d'importance internationale pour les oiseaux d'eaux qui se nourrissent au large. Le critère (plus de 1% de la population biogéographique) définit les zones d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO). Plusieurs de ces sites ont aussi une protection juridique comme parcs nationaux. L'un est également un site Ramsar (zones humides d'importance internationale) de la Convention de Ramsar (Convention sur les zones humides d'importance internationale) 1975.

ZICO SN006 Parc National de la Langue de Barbarie sur la Grande Côte est importante comme site de reproduction et post-reproduction pour les sternes et de goélands qui se nourrissent dans les eaux côtières.

SN017 Cap Vert sur la péninsule de Dakar a les plus grandes migrations observées le long de l'océan Atlantique est tropical pour plusieurs espèces d'oiseaux marins. Les mers adjacentes sont importantes pour les deux espèces quasi-menacées.

SN010 Parc National des Iles de la Madeleine est la seule colonie d'Afrique continentale pour le phaéton à bec rouge et dispose d'une importante colonie de grands cormorans. Les deux espèces se nourrissent probablement près des îles.

SN011 La Petite Côte et SN012 Joal-Fadiouth ont populations post-reproduction de mouettes et de sternes qui se nourrissent dans les eaux côtières.

SN013 Delta du Saloum, également un site Ramsar et en partie un parc national, est important comme site de reproduction et post-reproduction pour plusieurs espèces de sternes et de goélands qui se nourrissent dans les eaux côtières.

SN015 Kallisaye, une réserve ornithologique, est peut être important pour les sternes et les goélands, mais il n'y a pas d'information récente publiée.

Le programme ZICO s'étend jusqu'à la limite de marée basse. En 2013 le programme des ZICOs marines commence, pour identifier les ZICO en mer, dont chacun serait également une composante d'une EBAS. Cela nécessitera probablement les extensions au large de chacun des sept ZICOs, mais aussi la création d'une ZICO marine pour le courant des Canaries. Cette ZICO transfrontalières et EBSA est d'énorme importance pour plusieurs espèce.

Situation géographique

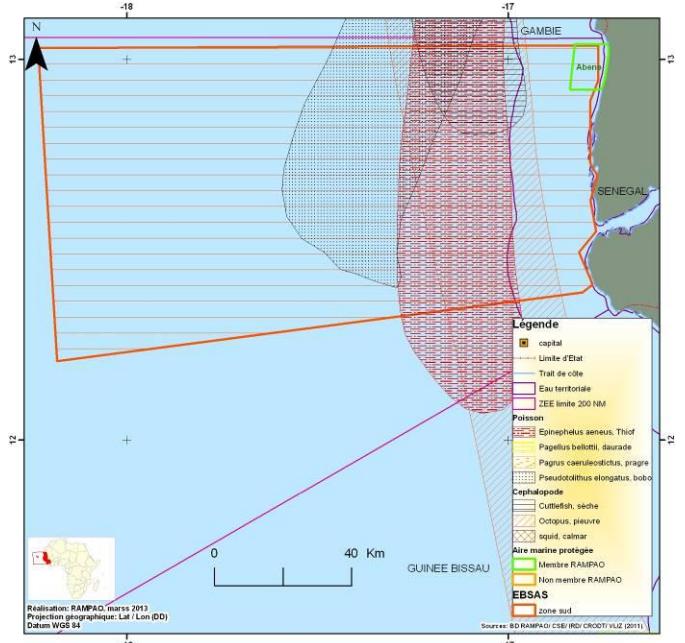
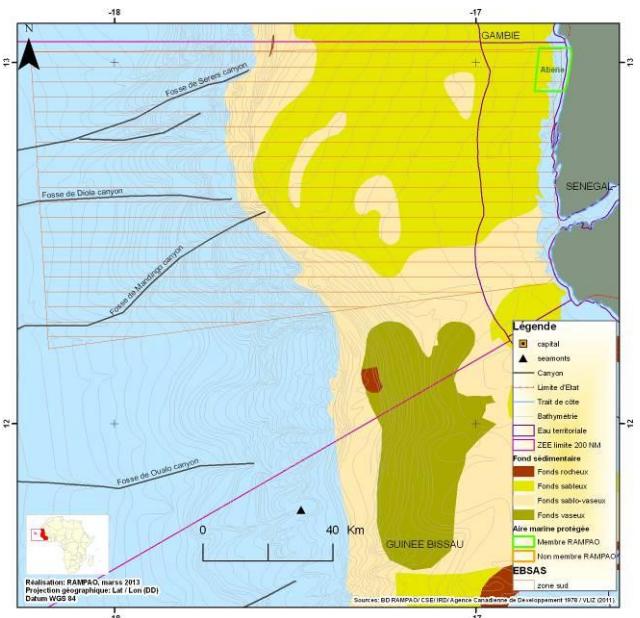
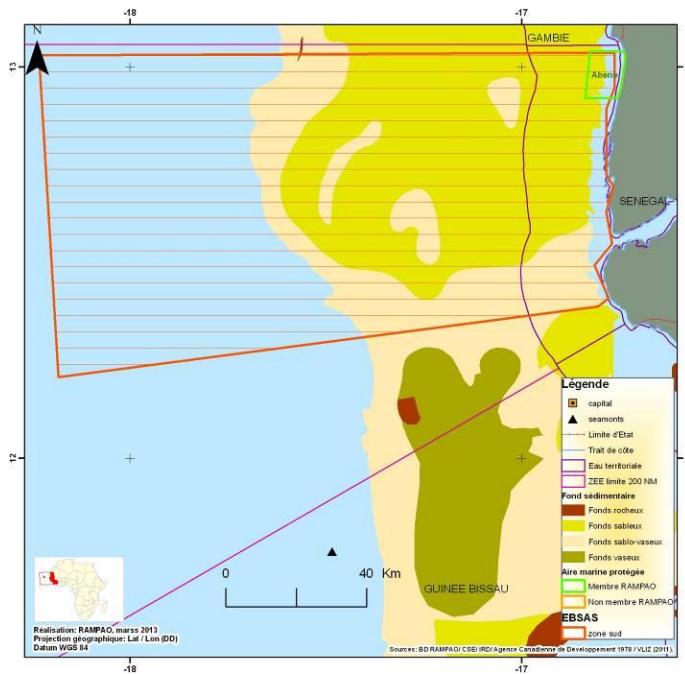
(Indiquez l'emplacement géographique de la zone. Cela devrait inclure une carte de la localisation. Celle-ci doit indiquer si la zone se situe à l'intérieur ou l'extérieur de la juridiction nationale, ou à cheval entre les deux.)

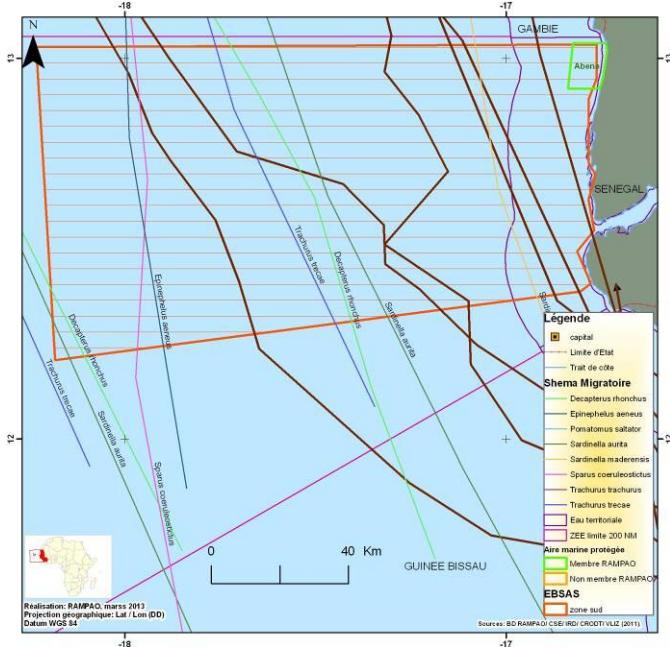
L'EBSAS « Sud du Sénégal » est localisée sur la partie littorale Sud du Sénégal et se prolonge vers le large. **Coordonnées géographiques :** West: -18.232778, East: -16.763083, North: 13.036200, South: 12.207246.

Elle s'étend sur quatre zones de couverture au large que sont : littoral, la proximité de la côte, le moyen offshore et une partie de l'offshore lointain. L'EBSAS englobe la partie des eaux territoriales de la partie centre-ouest du Sénégal et se prolonge dans la ZEE du pays.

Description des caractéristiques de la zone proposée

(Ceci devrait inclure des informations sur les caractéristiques de la fonction qui sera proposée, par exemple en termes de description physique (caractéristiques de la colonne d'eau, caractéristiques benthiques, ou les deux), des communautés biologiques, de son rôle dans le fonctionnement des écosystèmes, et puis se référer aux données / informations disponibles pour soutenir la proposition et si, en l'absence de données, des modèles sont disponibles. Ceci doit être appuyé, si possible par des cartes, des modèles, une référence à l'analyse, ou le niveau de recherches menées dans ladite zone)





Éléments biologiques zone sud (zone de migration)

D'un point de vu physique l'EBSAS dispose :

- 3 canyons (serer, diola, mandingue)
- d'un point de vu sédimentaire, la zone est couverte par plusieurs types de fonds vaseux, sablo-vaseux, sableux.

D'un point de vu biologique l'EBSAS, englobe

- des sites de nurserie de plusieurs espèces pélagiques et démersaux
- zone de migration et de ponte de plusieurs espèces de poissons
- zone de migration des tortues verte de caouane
- zone de migration des oiseaux marins

État des caractéristiques et perspectives d'avenir pour la zone proposée

(Description de l'état actuel de la région – est-il statique, en déclin, ou allant en s'améliorant ? Quelles sont les vulnérabilités particulières de la zone ? Fait-elle l'objet d'éventuelles recherche/programmes/enquêtes ?)

La zone de la grande côte sénégalaise est un espace très dynamique caractérisé par plusieurs menaces parmi lesquelles on note :

- Érosion côtière qui menace les sites de ponte des tortues
- Exploitation du Zircon est prévue dans la partie nord de l'AMP de Abéné
- Prospection pétrolière dans la ZEE (zone commune Sénegal, Guinée Bissau)
- La côte Sud du Sénégal abrite beaucoup de sites de débarquement des pêcheurs (Abéné, Kafountine, Diogué, Cap skyring). La menace est liée à la pollution par les hydrocarbures des pirogues, les rejets en mer des produits halieutiques et la pollution liée à toutes les activités qui tournent autour des sites de débarquement.
- La surpêche dont la zone de la grande côte fait état constitue aussi une menace non négligeable. Cet espace dit poissonneux subit un effort de pêche important lié à la pêche pélagique et demersale par les chalutiers et la pêche artisanale.
- La zone fait l'objet d'étude et de recherche par le Centre océanographique de Dakar Thiaroye (CRODT) de l'IRD, DPM

Évaluation de la zone selon les critères de la CDB

(Discutez de la zone en relation avec chacun des critères de la CDB et faites le lien avec les meilleures données scientifiques. Veuillez noter qu'une zone proposée peut se qualifier sur la base d'un ou de plusieurs critères, et que leurs polygones n'ont pas besoin d'être définis avec une précision exacte. Vous pouvez utiliser la modélisation afin d'estimer la présence desdits attributs. Veuillez noter où se trouvent les lacunes d'informations.)

Critères CBD EBSA (Annexe I de la décision IX/20)	Description (Annexe I de la décision IX/20)	Classement de la pertinence du critère (veuillez marquer d'un X l'une des colonnes)			
		Ne sais pas	Faible	Certaine	Élevée
Caractère unique et rareté	Zone arborant des espèces, populations ou communautés soit (i) uniques (uniques en leur genre), rares (se trouvant seulement dans quelques endroits) ou endémiques, et/ou (ii) des habitats ou écosystèmes uniques, rares ou distincts; et/ou des caractéristiques géomorphologiques ou océanographique hors du commun			x	
<i>Explication du classement</i>					
<i>Présence de :</i>					
• Plusieurs Canyons					
Importance spéciale pour les stades de l'histoire naturelle d'une ou plusieurs espèce (s)	Aires nécessaires pour la survie et la prospérité d'une espèce			x	
<i>Explication du classement</i>					
<ul style="list-style-type: none"> • Zone de nurserie de pélagique • Zone de nurserie de démersaux • Zone de reproduction de tortue marine (Kalyssaye) • Zone de reproduction d'oiseau (Kalissaye) • Zone de migration des tortues vertes • ZICO • Présence de requin • Vasières • Plusieurs estuaires • Herbiers marins 					
Importance pour les espèces et habitats menacés, en danger ou en déclin	Zone arborant des habitats significatifs pour la survie et le rétablissement des espèces menacées, en danger ou en déclin ou une zone abritant un ensemble important de ces espèces			x	

<i>Explication du classement</i>					
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Requin</i> • <i>Lamantin</i> • <i>Dauphin</i> • <i>Tortue marine</i> 					
Vulnérabilité, fragilité, sensibilité, ou lent rétablissement	Zone arborant une proportion relativement élevée d'habitats, de biotope et d'espèces sensibles qui sont en processus de lent rétablissement ou fragiles dans leur fonctionnement (hautement susceptibles de dégradation en raison des activités humaines ou d'événements naturels)			x	
<i>Explication du classement</i>					
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sur exploitation des stocks de poissons</i> • <i>Exploitation zircon</i> • <i>Exploration pétrolière</i> • <i>Erosion côtière</i> • <i>Plusieurs sites touristiques</i> • <i>Forte densité humaines sur les sites de débarquement de poissons</i> 					
Productivité biologique	Aires arborant des espèces, des populations ou des communautés avec une productivité biologique naturelle comparée élevée			x	
<i>Explication du classement</i>					
<i>Présence de canyons</i> <i>Présence de monts sous-marins</i> <i>Présence de l'estuaire fleuve Sénégal</i> <i>Présence d'herbiers et mollusques</i>					
Diversité biologique	Aires contenant une diversité comparée élevée d'écosystèmes, d'habitats, de communautés et d'espèces ou une zone de diversité génétique élevée			x	
<i>Explication du classement</i>					
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mangrove à la Langue de Barbarie</i> • <i>Mont sous-marins</i> • <i>Canyons</i> • 					
Caractère naturel	Une zone ayant un caractère naturel compare élevé en tant que résultat de l'absence ou du faible degré de perturbations ou dégradation 'origine anthropique.'				
<i>Explication du classement</i>					

Partage d'expériences et information en appliquant d'autres critères (optionnel)

Autres critères	Description	Classement de la pertinence du critère (veuillez marquer d'un X l'une des colonnes)			
		Pas d'informations	Faible	Moyenne	Élevée
Ajoutez un/des critères pertinents					
<i>Explication du classement</i>					

Références

(Par exemple: documents et publications pertinents, incluant des adresses URL lorsque disponibles; ensemble de données pertinentes et où se trouvent ces données; de l'information provenant de matériel audio/visuel, de vidéo, de modèles pertinents, etc.)

Paul Durand, Brice Anselme et Yves-François Thomas, « L'impact de l'ouverture de la brèche dans la langue de Barbarie à Saint-Louis du Sénégal en 2003 : un changement de nature de l'aléa inondation ? », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, article 496, mis en ligne le 27 avril 2010, consulté le 13 mars 2013. URL : <http://cybergeo.revues.org/23017> ; DOI : 10.4000/cybergeo.23017

DIOP Salif, 1990. La côte ouest-africaine. Du Saloum (Sénégal) à la Mellacorée (Rép. De Guinée). Editions ORSTOM, Paris. 379 p.

NIANG-DIOP Isabelle., 1995. L'érosion sur la petite côte du Sénégal à partir de l'exemple de Rufisque. Passé - Présent – Futur. Thèse pour le grade de Docteur De L'Université d'Angers, en géologie littorale. ORSTOM éditions 1996, Paris. 157p.

Cartes, tableaux et graphiques

Droits et autorisation

(Indiquez si il y a quelconque enjeux connus relatifs à l'autorisation de publier ou partager ces données ainsi que quelconque conditions de publication; veuillez fournir les coordonnées d'une personne ressource à ce sujet)